

Réf: Dossier 377105

Avis de constitution

SOCIETE « RADAH MIRACLES »

Siège ABIDJAN ABOBO PK 18 ENTRE LA PHARMACIE
St ALEXANDRE ET LA PHARMACIE CITE CONCORDE. LOT
1358 ILOT 120, Lot 1358, Ilot 120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RADAH MIRACLES »

Objet : Vente de pièces détachée
Vente de véhicules Agence Immobilière
Distribution Alimentaire
Vente de Vêtements
Vente de produits cosmétiques

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO PK 18 ENTRE LA PHARMACIE
St ALEXANDRE ET LA PHARMACIE CITE CONCORDE. LOT
1358 ILOT 120, Lot 1358, Ilot 120

Dirigeant(s) Mme OBICOA KOGO LAURIANE ASTRIDE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00516 du 16/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03180/GTCA/RC/2025 du 16/01/2025

